



DES ATTAQUES CONTRE LES MISSIONS ! DES ATTAQUES CONTRE LES AGENTS !

Depuis plusieurs années, les services de la DGFIP subissent des attaques régulières.

=> ATTAQUES CONTRE LES MISSIONS :

La mise en œuvre du prélèvement à la source, réforme phare du quinquennat de François Hollande, qui sous couvert de simplification de l'impôt sur le revenu, apporte en réalité les conditions de nouvelles inégalités et expose encore plus la vie privée des travailleurs vis-à-vis de leurs employeurs. Elle est par ailleurs porteuse de complexités pour le contribuable et risque d'entraîner des difficultés de recouvrement de l'impôt (pourtant recouvré à 99 % aujourd'hui) auprès des entreprises comme celles rencontrées pour la TVA.

Les **fermetures des trésoreries** en milieu rural se multiplient (plusieurs centaines en cinq ans). Une trésorerie fermée, ce sont des km en plus à la charge du citoyen pour accéder aux services publics, c'est un conseil de proximité aux élus locaux qui disparaît, particulièrement en milieu rural ... et des déplacements imposés aux agents concernés pour se rendre à leur travail.

Moins visibles pour les usagers, les **restructurations** s'accompagnent de diminutions d'emplois qui conduisent les agents eux-mêmes à demander la réduction des horaires d'ouvertures, à la dégradation de l'accueil téléphonique, et donc à la casse du service public.

=> ATTAQUES CONTRE LES AGENTS :

Les agents, qui subissent de plein fouet les effets des restructurations et des **suppressions d'emplois**, voient leurs conditions de travail se dégrader d'année en année. Les situations de burn-out se multiplient.

Les **rémunérations sont au point mort**, et le PPCR, qui conduit à des allongements de carrière, ne pallie absolument pas les baisses de pouvoir d'achat du point d'indice, qui ont été organisées depuis les années 1990.

À titre d'exemple, un agent de cat. C, AAP2, gagnera d'ici 2020 (dans 4 ans) entre 5€ et 28€ BRUT.

Et en plus cette revalorisation bloque toute négociation salariale d'ici 2020 !

Quant aux RIFSEEP, il accentuera l'individualisation des primes et des carrières, et risque d'introduire une concurrence entre les agents, au détriment du service public et de la qualité de vie au travail. **C'est le retour de la prime au mérite.**

.../...

=> Dans les services informatiques, nous ne sommes pas épargnés :

Dans les services informatiques, qui ne reçoivent pas de public, les agents ont pu se croire provisoirement à l'abri des réformes.

Il n'en est rien : la création des DiSI a éloigné les agents de leur service gestionnaire. Des ESI ont déjà été déménagés au sein d'une même ville, comme à Nantes, augmentant les temps de trajet des agents.

La fusion annoncée des ESI situés dans une même commune, en dépit des promesses faites il y a quelques années, est la preuve que les engagements pris aujourd'hui la main sur le cœur par la Direction Générale ne sont valables ... qu'aujourd'hui.

La mutualisation des missions des DiSI conduit les agents concernés à s'interroger sur leur avenir.

La facilitation du **télétravail** risque d'être un palliatif très insatisfaisant face aux fermetures de sites qui pourraient s'annoncer dans les années à venir.

Les agents voient leurs conditions de rémunérations et de compensation des **heures supplémentaires et des astreintes** mises en cause sans aucune concertation de la DGFIP.

Chaque groupe de travail national est porteur de nouvelles attaques contre les droits des agents : dialogue social, droits des agents de statut central, ...

Quant aux agents non fonctionnaires, c'est leur emploi même qui est mis en danger. Par exemple, suite à la décision de remplacer les veilleurs de nuit par une société de télésurveillance à l'ESI de Rennes, un agent en contrats précaires avec la DGFIP depuis 2006 s'est vu notifier le non-renouvellement de son CDD à la fin de l'année.

La mise en œuvre de la « loi travail » risque dans les années à venir d'avoir des conséquences très négatives sur nos droits.

Vos organisations syndicales, Solidaires et la CGT, organisent depuis début novembre des heures d'informations dans différents sites de la DiSI.

Elles souhaitent échanger avec vous sur votre ressenti, et les perspectives d'actions à envisager.

Au niveau national, l'intersyndicale Solidaires - CGT - FO de la DGFIP appelle à la grève le 15 novembre.

La CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA appellent également les cadres A à la grève le 15 novembre contre le projet de transposition du PPCR pour les cadres A de la DGFIP.

Sur le territoire national, des centres des finances sont d'ores et déjà en grève reconductible.

Localement, il vous appartient de savoir ce que vous ferez de cette initiative. Nous en discuterons avec vous lors de nos rencontres.

Mais nous vous le rappelons ici : Ne rien faire avant les prochaines échéances électorales, c'est la garantie, quel que soit le pouvoir en place dans 8 mois, de voir nos conditions de travail se dégrader encore plus !